



## Recrutement d'un-e chargé-e de mission « Ressource en eau » sur CDD de 18 mois du 01/06/2018 au 31/12/2019 Service technique

### Identification du poste

Poste à **temps complet**, localisé à **Nîmes**

Rémunération sur la grille indiciaire d'ingénieur territorial, selon expérience

### Présentation de la collectivité

L'EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin), est un groupement de collectivités en un syndicat mixte opérationnel intervenant sur la gestion coordonnée de l'eau sur le bassin versant du Vidourle (bassin méditerranéen de 800 km<sup>2</sup> ; 95 communes sur le département du Gard et de l'Hérault). L'EPTB Vidourle est la structure porteuse de deux outils de programmation interdépartementaux sur le bassin versant : le Contrat de rivière du Vidourle et le Plan Vidourle, ayant abouti à deux PAPI successifs (Programme d'actions de prévention des inondations).

### Contexte

Le présent recrutement porte sur le **remplacement de l'ingénieure** en charge des thématiques qualité de l'eau, optimisation de la ressource, **pendant la durée d'une disponibilité accordée à cet agent.**

### Missions

**Sous la responsabilité directe du Directeur Général des Services Techniques, et sous l'autorité du Directeur Général des Services**, le-la chargé-e de mission assure la poursuite et le développement des actions engagées depuis 2013.

**Missions générales** : coordonner la suite des études menées depuis 2015 et porter les actions incombant à l'EPTB, développer-formaliser-animer les partenariats de l'EPTB en zone agricole, mobiliser et accompagner les acteurs locaux, les collectivités, riverains et public sur les thématiques de préservation de la ressource en eau, conduire les réunions de concertation (organisation, convocations avec l'appui du secrétariat, animation et rédaction des comptes rendus), animer la mise en œuvre du PGRE, contribuer au bon fonctionnement de l'EPTB, rendre compte des actions menées aux instances de l'EPTB et au Comité de rivière.

#### **A) Animation de la politique de réduction des pollutions diffuses : 45% ETP**

**1/ Suite des Etudes « d'évaluation des risques de contamination des milieux aquatiques par les produits phytosanitaires » et « Diagnostic socio-économique de l'activité agricole et évaluation des besoins en eau » :**

- Rencontre des acteurs identifiés dans l'étude dans l'objectif de bâtir un **plan d'actions opérationnel en zone agricole, dans les secteurs prioritaires** : partenariats à faire émerger avec les caves vinicoles, les chambres d'agriculture et d'autres acteurs (CIVAM, etc.)
- Valorisation et diffusion des études
- Conduite de la communication (mise en ligne sur le site internet de l'EPTB, communication presse, articles, newsletter, conception d'expositions, etc.)

**2/ Lutte contre les pollutions diffuses en zone non agricole :**

- Conduite de la mise à jour « version Vidourle » d'un guide à destination des jardiniers amateurs, et de sa diffusion en priorité aux communes engagées vers le zéro pesticides au-delà des objectifs réglementaires
- Poursuite de l'accompagnement des collectivités vers le zéro pesticides
- Clarification du nouveau périmètre d'intervention de l'EPTB en zone non agricole (collectivités et riverains) dans un contexte de réduction des soutiens financiers

## **B) Optimisation de la préservation de la ressource : 45% ETP**

**1/ Animation de la mise en œuvre du Plan de gestion concertée de la ressource en eau (PGRE) :** mobilisation des partenaires pour les nouvelles actions d'économies d'eau à mener, poursuite des actions en cours, portage des actions incombant à l'EPTB, animation des groupes de travail, etc

**2/ Suite de l'étude « diagnostic du fonctionnement des béals » :** valorisation et diffusion de l'étude, portage tout ou partiel du programme d'action via la conduite d'une procédure de DIG, appui technique et administratif des propriétaires de béals (jaugeages, régularisation béals, actions), poursuite partenariat avec Chambre d'agriculture

**3/ Faire émerger et engager la maîtrise d'ouvrage d'une étude sur les liaisons entre le karst et le débit du Vidourle (haute et moyenne vallée du Vidourle)**

## **C) Contribution au bon fonctionnement du de l'EPTB : 10%**

**1/ Prise en charge occasionnelle et sur de courtes durées (périodes de congés, absences exceptionnelles) des missions portées par le Directeur général des services techniques** (suivi de schéma communaux d'assainissement, travaux en rivière, etc)

**2/ Contribution aux tâches de gestion courante de l'EPTB en collaboration avec l'ensemble de l'équipe :** délibérations, notes, compte rendus

## **Profil de recrutement :**

---

Niveau Bac +3 à + 5 en gestion de l'eau ou en agronomie, bonnes connaissances en matière de gestion des ressources en eau, des pollutions des milieux aquatiques et du milieu agricole

Expérience nécessaire, notamment en conduite de projets de territoire, concertation avec les acteurs locaux, animation de réunions

Intérêt pour l'environnement et le service public

### **Connaissances nécessaires :**

- Outils de gestion de l'eau (SDAGE, Contrat de rivière, PGRE, etc.) et environnement réglementaire (DCE, loi sur l'eau)
- Instances et acteurs de l'eau
- Gestion quantitative de la ressource en eau
- Connaissance des enjeux socio-économiques du milieu agricole et des techniques liées à l'hydraulique agricole
- Fonctionnement des collectivités

### **Compétences requises :**

- Outils informatiques (traitement de texte, tableur, diaporamas, internet)
- Travail partenarial (multi acteurs, culture de la concertation, capacité d'écoute, capacité d'animation, conduite de réunions)
- Bonnes capacités d'analyse et de synthèse, qualités rédactionnelles
- Autonomie, rigueur et sens des responsabilités
- Permis B obligatoire

### **Compétences fortement souhaitées :**

- Maîtrise des outils Systèmes d'Informations Géographiques (Map Info, QGis)
- Pratique des marchés publics

## **Candidatures**

---

### **Date limite de candidature : le 11 mai 2018**

Les candidatures (lettre de motivation, CV) sont à envoyer à M. le Président de l'EPTB Vidourle, à l'attention de M. Jean-Charles AMAR, Directeur Général des Services :

- par mail (mode privilégié) à : [c.sales@vidourle.org](mailto:c.sales@vidourle.org) Tél. : 04.67.67.66.53 ou 04.66.01.70.20 (aspects techniques)

- par courrier : EPTB Vidourle, Maison des élus, 1977 Avenue des moulins, 34087 Montpellier cedex